



**UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE
D'INDRE ET LOIRE**

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin

Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00

udfo37@force-ouvriere.fr

<http://37.force-ouvriere.org>

Information syndicale : communiqué SNPREEES FO 37 / UDFO37

**Compte-rendu d'audience à la Préfecture (22 mai 2013)
Retrait du projet de loi FIORASO**

Une délégation de Force Ouvrière ¹ a été reçue par Mr Bouix, chef du cabinet du Préfet, dans le cadre de la journée de grève nationale pour l'abandon du projet Fioraso de réforme de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (= de l'ESR). La délégation a transmis le tract local FSU-FO d'appel à la grève du 22 mai. Elle a exposé les principales raisons motivant l'exigence de retrait du projet, exemples locaux à l'appui. Et elle a tenu à insister sur la cohérence entre le projet de loi Fioraso et les projets et décrets Peillon, pièces d'un même dispositif de territorialisation de l'éducation nationale.

Sous le gouvernement précédent, la loi d'autonomie des universités (LRU), suivie du passage aux « Responsabilités et Compétences Élargies » (RCE) transférant aux établissements la gestion de la masse salariale des fonctionnaires, a institué le désengagement progressif de l'État. D'où un déficit chronique des universités: gel et déficits en postes (250 de moins à Tours par rapport à la moyenne nationale), 25% de personnels précaires en moyenne, pression pour augmenter les « ressources propres » et pour faire des économies dans tous les secteurs, y compris en fermant les formations « à petits effectifs » (comme la licence d'Allemand, mais bien d'autres sont menacées), ou en les « mutualisant » (cas du MASTER de physique et chimie). La même logique d'appauvrissement budgétaire et culturel de l'université est donc poursuivie par le projet Fioraso, et même aggravée par la politique d'austérité et de « réduction de la dette publique » imposée par le gouvernement suivant les traités de l'Union Européenne. De plus, alors qu'il entretient la précarité chronique des jeunes chercheurs, le Pacte pour la Recherche (2006), axé sur le financement sur projets à court terme au détriment d'un soutien pérenne aux laboratoires et à la recherche fondamentale, est maintenu. L'abrogation de la LRU, des RCE et du Pacte pour la recherche, en plus de celle d'abandon du projet Fioraso, est pourtant une nécessité.

En phase avec le « projet de loi de décentralisation » (dit « acte III »), le projet Fioraso entend créer un petit nombre de « communautés scientifiques », le site régional disposant de tous les moyens à répartir ensuite entre les établissements. Selon quels

¹ Composée de Grégoire Hamelin (secrétaire général de l'Union Départementale) et Arnaud Santolini (secrétaire du SNPREEES 37, université). Initialement prévue, la FSU a dû annuler sa participation.

critères, sinon la rentabilité immédiate ? Ainsi, le « *Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante* » présenté par le président de la Région Centre (28-29 mars 2013) donne à l'ESR le rôle de « *contribuer au développement socio-économique régional* », et à la Région celui de soutenir la recherche à « *fort impact socio-économique* » ainsi que des « *pôles entrepreneuriat au sein des universités et des écoles* ». Le contexte de fusion est également une réelle menace pour la survie des IUT, qui ont déjà perdu en 2009 la garantie du fléchage de leurs moyens par le ministère. Les compétences attribuées à la Région en matière d'orientation iraient jusqu'à imposer des quotas de bacheliers technologiques dans les IUT, ce qui serait à la fois un coup de force contre les attributions des jurys de recrutement, et une discrimination par rapport aux bacheliers des filières générales.

Enfin, l'attaque contre le caractère national des diplômes poursuit la logique de la LRU et la renforce par la régionalisation : pour délivrer les diplômes, les établissements seront accrédités selon les critères d'insertion professionnelle et de liaison avec les entreprises. Le projet de licence « pluridisciplinaire » en L1 et L2, continuité du plan de Mme Péresse, et en liaison avec le « socle commun » (BAC-3, BAC + 3) de la réforme Peillon, repoussera la maîtrise d'une discipline. Les diplômes professionnels comme les DUT, nationaux, sont également fragilisés par ces mesures.

Un constat s'impose : il y a pour nous une parfaite cohérence entre le projet Fioraso sur les universités et la loi Peillon (« rythmes scolaires », « refondation de l'école », « Ecoles supérieures Supérieure de Professorat et d'Education », « référentiel de compétences » réduisant à la portion congrue la transmission des connaissances disciplinaires). En effet, ce paquet de réformes, en continuité avec celles du gouvernement précédent, s'attaque à la fois au caractère national des diplômes, aux statuts garantissant l'indépendance des enseignants et des chercheurs, en allant vers la mainmise des entreprises ou des collectivités sur le contenu des formations, pour les adapter aux « compétences » censées être requises dans un bassin d'emploi local.

FO, au contraire, est viscéralement attachée à l'idéal républicain : les mêmes droits pour tous sur tout le territoire. Cela implique des diplômes nationaux permettant le meilleur niveau de connaissances disciplinaires possible pour assurer la reconnaissance professionnelle dans des statuts ou des Conventions collectives, ce qui implique le respect des statuts des personnels, et leur recrutement en nombre suffisant. Les lois et projets de loi Fioraso et Peillon doivent être rejetés d'un bloc.

Fait à Saint Avertin, le 24 mai 2013